

1 Parcours accompagné OU 2 Parcours non accompagné

Toutes Etiquettes

Rénovation d'ampleur

Aide calculée pourcentage

Fermé aux ménages SUP pour la partie MaPrimeRénov

Taux de financement augmenté des opérations

Accompagnement systématique

Aide renforcée pour les sorties de passoire thermique

SUSPENDU / En attente de la loi de Finances 2026

1	Equipements / Travaux individuels (réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif)	Forfait MaPrime Rénov'	Estimation du montant des CEE	MaPrime Rénov' + CEE
	Rénovation d'ampleur	Parcours accompagné (CEE réduites) 2 sauts de classe : 10% / 30 000 € 3 sauts de classe : 10% / 40 000 €		

Ouvert aux propriétaires bailleurs dans la limite de 3 logements en location à l'année

Conditions d'accès :

- Gagner au moins 2 classes énergétiques
- Isoler au moins 2 postes et à minima 25% de chaque poste (Plancher bas, Murs, Toiture, Menuiseries)
- Ne pas conserver de système de chauffage ou d'eau chaude sanitaire
- Garantir un

Re-

Prestation d'accompagnement aidée :

- sur la base d'un plafond de dépense éligible de 2 000 € in-

Pour connaître les accompagnateurs Rénov' sur votre commune, consultez la

Retrouvez l'intégralité du Guide des aides financières 2025 via le QR code ci-contre :

Dé-

pôt du dossier sur la plate-

doivent être signés avant le dépôt de la demande de

aux doivent être exécutés par des professionnels RGE

SUSPENDU / En attente de la loi de Finances 2026

Equipements / Travaux individuels (réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif)	Forfait MaPrime Rénov'	Estimation du montant des CEE*	MaPrimeRénov' + CEE
Audit énergétique	-	-	-
Chaudières à gaz très haute performance	-	-	-
Chaudière à bois bûches/granulés—Automatiques	-	2 500 / 200 €	2 500 / 200 €
Chaudière à bois bûches/granulés—Manuelles	-		
Pompe à chaleur géothermiques ou solarothermiques (dont PAC hybrides)	-	4 000 / 600 €	4 000 / 600 €
Pompes à chaleur air/eau (dont PAC hybrides)	-	2 500 / 580 €	2 500 / 580 €
Chauffage solaire (système solaire combiné)	-	4 000 / 720 €	4 000 / 720 €
Chauffe-eau solaire	-	140 €	140 €
Equipements solaires hybrides (partie thermique d'un équipement PVT eau)	-	150 €	150 €
Poêles à granulés, cuisinières à granulés	-	500 / 50 €	500 / 50 €
Poêles à bûches, cuisinières à bûches	-		
Foyers fermés, inserts	-		
Réseaux de chaleur ou de froid	-	450 / 230 €	450 / 230 €
Chauffe-eau thermodynamique	-	100 €	100 €
Pompes à chaleur air/air	-	380 €	380 €
Dépose d'une cuve à fioul	-	-	-
Installation d'un thermostat avec régulation performante	-	8 €	8 €
Radiateurs électriques performants en remplacement d'un ancien convecteur	-	10 € / équipement	10 € / équipement
Ventilation mécanique contrôlée (VMC) double flux	-	260 €	260 €
Ventilation mécanique simple flux	-	220 €	220 €
Isolation thermique des fenêtres (et parois vitrées) pas d'aides pour les portes d'entrée	-	38 € / équipement	38 € / équipement
Isolation des murs par l'extérieur	-	10 €/m ²	10 €/m ²
Isolation des murs par l'intérieur	-		
Isolation des toitures terrasses	-	7,5 €/m ²	7,5 €/m ²
Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles	-	11 €/m ²	11 €/m ²
Isolation des combles perdus	-	11 €/m ²	11 €/m ²
Isolation d'un plancher bas	-	7 €/m ²	7 €/m ²

*Les montants des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) sont indicatifs et leur valeur est susceptible de varier légèrement

Orange = Montant minimal du coup de pouce (Chauffage central : remplacement chaudière gaz ou fioul / Appareils indépendants : remplacement d'un poêle à charbon)

Dépôt du dossier sur la plateforme www.maprimerenov.gouv.fr

Pour la demande de CEE, les devis ne doivent pas être signés avant la création du dossier.

Pour la demande MaPrimeRénov', les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande de subvention.

Les travaux doivent être exécutés par des professionnels RGE